

# CALL EXPERT Alès : 105 emplois supprimés d'un trait de plume

Lors du Comité d'Entreprise qui s'est tenu le 24 juin, M. DELAMARRE, dirigeant de CALL EXPERT, a annoncé son incapacité à honorer le paiement de ses dettes sociales, reniant ainsi l'engagement pris devant le Tribunal de Commerce de Nîmes en 2011.

Ce refus de payer signe la liquidation de la filiale comme en a pris bonne note Maître ROUSSEL, mandataire-liquidateur.

Ce sont donc 105 salarié-e-s qui vont se retrouver au chômage avec un plan social a minima pris en charge par la collectivité et non le véritable responsable de cette déroute.

Car quoiqu'en dise M.DELAMARRE, de l'argent le groupe n'en manque pas pour acheter ou prendre des participations dans d'autres centres d'appels (*Corse, Algérie, Ile Maurice, etc.*). Il est simplement à court pour honorer ses engagements réalisés auprès de ses salarié-e-s.

De plus, non content de priver une centaine de salarié-e-s de leur moyens de subsistance, il accuse la **CGT** et sa déléguée syndicale d'être responsable de la situation du site. Comme toujours dans ce cas-là, il nous est servi le vieux couplet de l'intransigeance de la **CGT** face à la réalité de l'entreprise.

Si être intransigent, c'est de veiller au respect du droit des salarié-e-s et de leurs représentant-e-s, alors oui nous le sommes et nous le resterons. Car, n'en déplaise à M. DELAMARRE, l'esclavage a été aboli voilà plus

d'un siècle. Et le fait d'être salarié ne signifie pas que nous devons accepter d'être traité comme des moins que rien !

Mais colporter de telles absurdités n'étant pas à ces yeux suffisant, il a décidé d'assigner, le 4 juillet, notre camarade déléguée syndicale devant le

Tribunal de Grande Instance d'Alès pour dégradation de matériel, occupation des locaux, etc. Et ce alors même que la **CGT** a œuvré pour maintenir le site en état et son accès.

**Nous devons nous mobiliser  
pour soutenir notre camarade  
et les salarié-e-s d'Alès.**

**Protestons par écrit auprès du PDG,  
M. DELAMARRE, par le biais de sa  
messagerie électronique  
[b.delamarre@callexpert.fr](mailto:b.delamarre@callexpert.fr)  
et/ou de sa télécopie  
au +33 (0) 3 22 20 37 32.**

**Quand un  
militant CGT est  
agressé,  
C'est toute la CGT qui  
est agressée.**